

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/13930
7 mai 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Rappelant la Convention de Genève de 1949,

Profondément préoccupé de l'expulsion, par les autorités d'occupation militaire israéliennes, des maires d'Hébron et d'Halhoul et du juge islamique d'Hébron,

Demande au Gouvernement israélien, en sa qualité de puissance occupante, de rapporter ces mesures illégales et de faciliter le retour immédiat des notables palestiniens expulsés, afin qu'ils puissent reprendre les fonctions auxquelles ils ont été élus ou nommés;

Prie le Secrétaire général de faire rapport sur l'application de la présente résolution.

